

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



Prévention des TMS (2 jours)

Secteur Sanitaire et Social

Cette formation est accessible à toute personne travaillant dans le domaine de l'aide à la personne ou dans le secteur sanitaire et social .

Elle permet d'acquérir des compétences en prévention des risques professionnels, de comprendre les Troubles musculo-squelettiques et de mettre en œuvre des principes pour sa propre sécurité physique.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Aides à domicile
- Intervenant auprès de personnes en perte d'autonomie

Prérequis

- Aucun

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu et le thème de la formation. Nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande

- Un calendrier des sessions INTER déjà programmées est disponible sur demande

Pour toute organisation de session de formation en INTRA ou en INTER, contactez Corinne par téléphone au 03.83.54.63.67 ou c.feltz@institutdeformationpratique.fr

Vous pouvez également effectuer une demande de devis via le catalogue en ligne : <https://ifp.catalogueformpro.com>

A réception de votre demande, nous échangerons avec vous sur les modalités d'organisation (période ; durée ; contenus ; public ; lieu ; etc.). A votre demande, un devis peut être envoyé. L'inscription prend effet dès réception du devis ou de la convention de formation signé(e).

Délai pour l'organisation d'une session :

INTRA : 1 mois à l'avance pour l'organisation d'une session sur mesure

INTER : jusqu'à 1 semaine avant le démarrage de la session existante, si place disponible

Limites d'effectif : de 4 à 10

Objectifs pédagogiques

- Observer sa situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Utiliser les aide-techniques nécessaires

Contenu de la formation

- Comprendre l'intérêt de la prévention

Institut de Formation Pratique | 32 avenue du Général Leclerc PONT-A-MOUSSON 54700 | Numéro SIRET: 52862386100028 | Numéro de déclaration d'activité: 41540290754 (auprès du préfet de région de: Grand Est)

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Mettre en œuvre un accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi, avec ou sans aide-techniques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur certifié par l'INRS dans les domaines de la PRAP2S ou de l'APS ASD

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation des acquis en auto-positionnement
- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Formation non certifiante

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

Détails sur la certification

Indicateurs de résultats

En 2022 (pas de résultats en 2023) :

- La formation vous a permis d'améliorer sensiblement vos pratiques professionnelles : 8/10

- Les objectifs sous semblent-ils atteints : 8.8/10

Tarif de la formation :

INTRA Entreprise : 1358€ net de taxe par jour

INTER Entreprise/ Particulier ou indépendant : 312€ net de taxe /par jour /et par personne